

### **L'assurance auto moins coûteuse pour les jeunes grâce à SmartPilot**

Bruxelles, le 24 juin 2008 – Touring Assurances (TATV) lance le SmartPilot. Après installation dans la voiture de l'utilisateur, cet appareil analyse son style de conduite et offre au conducteur une évaluation continue de ses talents d'artiste du volant. Chaque trimestre, Touring Assurances reçoit un rapport sous la forme d'un feu: vert, orange ou rouge. Un feu vert se traduit pour le client de Touring Assurances par une réduction de 40% de sa prime d'assurances auto pour le trimestre suivant. Feu orange? La remise sera de 10%. En cas de feu rouge, le conducteur n'obtient pas de ristourne. Et celui qui adopte une attitude vraiment irresponsable en cumulant les feux rouges au cours de trois trimestres consécutifs se verra prié de rechercher une autre compagnie d'assurance. Ainsi, la grande majorité de nos jeunes conducteurs pourra déjà bénéficier d'une spectaculaire réduction après à peine un trimestre de conduite.

Depuis le début de cette année, Touring Assurances a testé le système auprès d'un groupe restreint. Le SmartPilot est maintenant prêt pour une deuxième phase qui verra 150 jeunes de 18 à 24 ans l'expérimenter pendant trois mois. Parallèlement, un groupe de référence de 50 conducteurs de 30 à 35 ans utilisera lui aussi le système SmartPilot afin de permettre une comparaison des résultats. Au terme d'une dernière évaluation, le système sera proposé à tous les jeunes conducteurs qui, malgré leur comportement responsable au volant, étaient jusqu'à présent contraints au paiement d'une prime anormalement élevée pour leur assurance voiture.

Le SmartPilot est un système particulièrement simple. Il repose sur un appareil intégré dans la voiture. Via GPRS, ce dernier envoie automatiquement des données relatives au style de conduite du chauffeur vers la base de données centrale d'un partenaire externe de Touring Assurances. Le SmartPilot analyse quatre aspects: la vitesse, le style de conduite (accélération brutale, freinage ou manœuvres) et l'heure de conduite (jour ou nuit). Ce dernier point ne peut avoir qu'un impact positif: si le conducteur roule rarement de nuit, l'influence sera favorable sur le score final. Et s'il prend souvent le volant en période nocturne, cet aspect ne sera progressivement plus pris en compte. De l'ensemble des paramètres considérés, la vitesse est incontestablement la principale cause d'accident grave. C'est donc aussi le critère prioritaire pour évaluer le comportement du conducteur au volant. Une bonne conduite est récompensée par une prime d'assurance réduite lors du trimestre suivant.

Les données sont récoltées et analysées par une entreprise extérieure, Fleetric, qui ne peut les lier à l'identité des conducteurs. De son côté, Touring Assurances n'obtient qu'un score général du comportement au volant couplé à un numéro d'utilisateur. Seul, le client lui-même a accès à l'ensemble de son dossier personnel et de ses différents rapports, via un site sécurisé qui nécessite l'entrée d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe.

Sur base d'une analyse statistique des données, un rapport est établi pour que le conducteur sache sur quel paramètre des efforts pourraient ou devraient être accomplis. Il peut le consulter à tout moment et vérifier son score moyen pour le trimestre en cours. Le rapport est exclusivement accessible au conducteur lui-même. Tout est géré au départ d'un site externe et sécurisé. Touring Assurances n'obtient qu'un score général qui est traduit en trois niveaux de primes d'assurance:

- Feu vert: réduction de 40% le trimestre suivant
- Feu orange: réduction de 10% le trimestre suivant.
- Feu rouge: pas de réduction

L'ensemble de ce processus respecte scrupuleusement la loi sur la vie privée. Toutes les données sont traitées de façon anonyme sur base d'un numéro d'utilisateur. Le jeune conducteur peut consulter ses scores pour chacun des trois paramètres. Les données individuelles au sujet de la localisation ou de la vitesse ne sont pas conservées, mais détruites au bout de 24 heures.

Chacun sait que, quelle que soit leur compagnie, les jeunes conducteurs paient aujourd'hui des primes très élevées pour leur assurance voiture. Logique? Sur base des statistiques d'accidents des assureurs, il apparaît que les jeunes de 18 à 22 ans sont 2,5 fois plus impliqués dans des accidents que les autres chauffeurs, le plus souvent en raison de leur manque d'expérience et d'une conduite inadaptée. Mais à peine un tiers de l'ensemble des accidents graves ou mortels concerne un conducteur de cette tranche d'âge. Il existe par ailleurs de nombreux jeunes qui peuvent être qualifiés de conducteurs modèles. Ce n'est donc pas tant l'âge, mais le comportement au volant qui détermine le risque d'accident. Par conséquent, les jeunes conducteurs qui justifient d'une conduite adaptée ne devraient pas payer plus pour leur prime d'assurance qu'un autre bon conducteur qui serait âgé de plus de 30 ans. Jusqu'à présent, aucune compagnie d'assurance ne faisait de différence entre bons et moins bons jeunes conducteurs. Tous les jeunes étaient traités sur un pied d'égalité. Ce qui était à tout le moins illogique...

Dans la même optique, TATV a lancé voici quelques semaines une formule avec tarif spécial à destination des jeunes ayant acquis une expérience de conduite avec une moto ou un vélomoteur: les jeunes de 18 à 22 ans ayant conduit une moto ou un vélomoteur pendant deux ans sans être impliqués dans un accident bénéficient d'une réduction de la police RC de leur assurance voiture. Pour bénéficier de cet avantage, peu importe si le jeune avait choisi TATV ou une autre compagnie pour assurer son deux-roues. TATV estime que, via leur expérience de conduite à moto ou sur vélomoteur, ces jeunes seront mieux préparés à affronter le trafic automobile.

**À ce stade, Touring Assurances recherche encore un certain nombre de jeunes qui souhaitent rejoindre le projet SmartPilot. Pour plus d'informations: [www.smartpilot.be](http://www.smartpilot.be).**